

Notre appui aux buts du Traité sur la non-prolifération ne s'est pas atténué mais il ne faudrait pas en conclure que nous avons confiance dans la continuité de sa force ni que nous soyons pleinement satisfaits de son application.

Le principal but du Traité est de s'assurer qu'aucun pays doté d'armes nucléaires partie au Traité ne transfère d'armes nucléaires à un pays non doté d'armes nucléaires et qu'aucun pays non doté d'armes nucléaires ne fabrique ou n'acquière d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs nucléaires explosifs. Depuis l'entrée en vigueur du Traité il y a cinq ans, un nombre impressionnant de pays ont pris ces engagements et tous y sont restés fidèles.

Nous ne pouvons toutefois ignorer le fait que le Traité ne soit pas un instrument aussi fort que nous l'espérons. Bien que plus de 90 pays soient parties au Traité, plusieurs États ont ni signé ni ratifié le Traité. Nous espérons que l'existence du Traité décourage même les non-adhérents de développer des dispositifs nucléaires explosifs pour quelque raison que ce soit, mais un de ces États s'est livré à une explosion nucléaire. Malgré notre espoir de voir le Traité inciter les États dotés d'armes nucléaires, non seulement à limiter mais à réduire la dimension de leur force nucléaire et même à cesser les essais d'armes nucléaires, nous sommes encore loin d'atteindre ces buts.

Les changements apportés au coût de l'énergie à travers le monde ont augmenté le besoin de faciliter le transfert -- surtout dans les pays en voie de développement -- de la technologie et des ressources nucléaires nécessaires à la production de l'électricité. Le Traité n'a toutefois pas établi ni appliqué un système universel comportant l'assurance, qu'à longue échéance, l'énergie nucléaire serait confinée à des utilisations pacifiques.

Un plus ferme appui et une application plus rigoureuse des engagements de toutes les parties au Traité sur la non-prolifération sont essentiels. La participation au Traité s'impose de la part des États qui l'ont signé mais ne l'ont pas encore ratifié comme un appui plus considérable de la part de ceux qui, sans le signer, ont manifesté leur approbation. Nous devons rechercher l'adhésion de tous les États, que nous soyons d'accord ou non avec leurs lignes de conduite dans d'autres domaines. Le Traité devrait être consolidé par des mesures complémentaires accessibles même aux États qui ne sont pas encore prêts à adhérer au Traité.

Le Traité jouira d'une plus grande force du fait que cinq pays supplémentaires de la Communauté économique européenne et la République de Coré viennent de le ratifier comme le Japon et divers autres